



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Décision du 4 novembre 2022

DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL

OBJET : Acquisition d'un véhicule VL d'occasion pour la direction des Travaux

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics en date du 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

En matière de commande publique :

- *En matière de fournitures et services :*

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour) ;

Considérant que la Direction des travaux a besoin d'un véhicule pour que le chef du service « Maintenance » puisse assurer les missions qui lui incombent ;

Vu le devis présenté ;

Vu que les crédits sont prévus au budget 2182, chapitre 21 ;

OBJET : Acquisition d'un véhicule VL d'occasion pour la direction des Travaux

APPROUVE

Le devis n° SPFR004BS968426712 du 03/11/2022 et le Bon de commande n° SPFR004BS968426712 du 03/11/2022 de la Société SOC Corse Distribution Automobile Biguglia – LD Favale Ceppe – 20620 BIGUGLIA, pour un montant de 13741.67 € HT soit 16490.00 € TTC ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGIO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 14 NOV. 2022
et publication ou notification
du 14 NOV. 2022
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI